



Carton plein pour le réseau Viagimmo qui a ouvert déjà 30 agences depuis 2018



La crise sanitaire que nous traversons a jeté une lumière crue sur la question du vieillissement. Nous souhaitons tous vivre le plus longtemps possible chez soi. Nul ne se résout de gaieté de cœur à placer un parent en Ehpad, de surcroît, lorsque l'on connaît le coût élevé de ces établissements, la disparité des prestations et le risque accru de contamination. Pourtant il existe une alternative à cette forme d'hébergement, il s'agit du viager occupé. Et, ce n'est pas un hasard si depuis la pandémie le viager connaît un regain d'intérêt.

Sophie Richard ouvre sa première agence immobilière en 2012 et décide de se spécialiser à 100 % dans le viager en 2015. Elle crée alors Viagimmo et transpose son modèle économique local à l'échelle nationale. Aujourd'hui, le réseau compte 30 agences !

Viagimmo, est un réseau national d'agences immobilières spécialisées dans le viager (libre ou occupé), la vente à terme et la vente en nue-propriété créé aux Sables-d'Olonne. Le réseau dispose d'un important maillage et compte à ce jour 30 agences au niveau national (Les Sables-d'Olonne, Bordeaux, Nantes, Lille, Versailles, Orléans, Saint-Malo, Rouen, Montélimar, Tours, Vannes, Paris 15 et Paris 16, Toulouse, Toulon, La Baule, Le Touquet, Vannes, Thonon-les-Bains...). Alors que le réseau s'était fixé comme objectif 30 agences d'ici la fin de l'année, ce chiffre a donc été rapidement atteint.



Cet engouement pour le viager s'explique en partie par une volonté de nombreux français de donner du sens à leur carrière et de s'impliquer socialement, effet amplifié depuis la crise sanitaire.

Ainsi, depuis janvier 2021, le réseau Viagimmo a reçu 242 demandes d'ouverture, un chiffre supérieur aux demandes annuelles enregistrées en 2019 et en 2020. Sophie Richard ne souhaite cependant pas se lancer dans une course aux ouvertures, elle sélectionne elle-même ses futurs licenciés qu'elle prend le soin de former dans son agence des Sables-d'Olonne, l'agence pilote. Elle dirige un centre agréé de formation certifié et reconnu Datadock et en cours de certification Qualiopi, dédié à la formation initiale et continue de ses experts viagéristes.

Au quotidien, le réseau Viagimmo accompagne ses agences sur le plan de l'expertise, notamment juridique. Les partenaires bénéficient d'un échange d'expériences qui renforce leur maîtrise et augmente encore la qualité de service aux clients.

Des formations évolutives sont proposées selon le profil et les connaissances métier des nouveaux licenciés : formation initiale approfondie en agence pilote ; formation continue de perfectionnement ; ateliers de simulation et mise en pratique des techniques Viagimmo ; acquisition de connaissances en e-learning.

Preuve du caractère unique du modèle et de la rentabilité élevée du concept, Viagimmo a obtenu le 1^{er} prix du concours Passeport pour la Franchise.

Le viager, un enjeu pour notre société vieillissante

Réponse aux préoccupations des Français, placement refuge, investissement éthique et socialement responsable, le viager est un marché en plein essor où tout est à conquérir.

« La crise sanitaire que nous traversons a jeté une lumière crue sur la question du vieillissement. Nous souhaitons tous vivre le plus longtemps possible chez soi. Nul ne se résout de gaieté de cœur à placer un parent en Ehpad, de surcroît, lorsque l'on connaît le coût élevé de ces établissements, la disparité des prestations et le risque accru de contamination. Pourtant il existe une alternative à cette forme d'hébergement, il s'agit du viager occupé. Et, ce n'est pas un hasard si depuis la pandémie le viager connaît un regain d'intérêt

» indique Sophie Richard, fondatrice de Viagimmo.